

Commune de FRESSE
Extrait des délibérations
Conseil Municipal du vendredi 6 juillet 2018

Nombre de membres :
Afférents au conseil : 15
En exercice :15
Présent(s) : 10
Pouvoir(s) : 4
Absent(s) 1
Votants : 14
Affiché le : 10/07/2018

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le lundi 2 juillet 2018 pour la session ordinaire du vendredi 6 juillet 2018.

L'an deux mil dix-huit, le vendredi six juillet à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DAGUE Alain, Maire,

Etaient Présents : Mme CARDOT Eliane, Mrs PERNOT Jean-Marie, FERRETTI Benjamin, Adjoints, Mmes PHEULPIN Marie-Josée, GAUDIN Marylène, LAPARRA Isabelle, Mrs LOVAT Philippe, HERRIAU Jérôme, Mme LEIMBACHER Sabrina et M. DAGUE Alain, Maire.

Absents excusés : Mr DEMANGE Jocelyn qui donne procuration à Mme CARDOT Eliane, Mme PLUCHON Caroline qui donne procuration à Mme LAPARRA Isabelle, Mr GAUFROID Florian qui donne procuration à Mr HERRIAU Jérôme, Mr DYSLI Sébastien qui donne procuration à Mr FERRETTI Benjamin.

Absente non excusée : Mme GUILLIER Nathalie

Monsieur FERRETTI Benjamin a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil municipal, ouvre la séance à 18 heures et propose aux membres présents d'ajouter à l'ordre du jour une délibération :

- ✓ Passage du 39^{ème} Rallye Régional de la Haute-Saône (ASA LURONNE) le 13 octobre 2018. Proposition acceptée à l'UNANIMITE.

ORDRE DU JOUR :

- Composition d'une commission recrutement ;
- Création d'un poste d'Assistant Administratif pour accroissement temporaire d'activité ;
- Création d'un poste d'Adjoint Administratif ;
- Questions et affaires diverses ;

N° 31
MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION DE RECRUTEMENT

Le Conseil Municipal à L'UNANIMITE

- DECIDE de créer une commission recrutement composée de :
 - ⇒ DAGUE Alain – CARDOT Eliane – PERNOT Jean-Marie – FERRETTI Benjamin – PHEULPIN Marie-Josée – GAUDIN Marylène – LAPARRA Isabelle – LOVAT Philippe – HERRIAU Jérôme – LEIMBACHER Sabrina

N° 32
RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE :

DECIDE le recrutement d'un agent contractuel en référence au grade d'Adjoint Administratif pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 3 mois allant du 01/09/2018 au 30/11/2018 inclus.

Cet agent assurera des fonctions d'agent administratif à temps non complet à hauteur de 20 heures hebdomadaire.

AUTORISE Monsieur le Maire ou un adjoint à signer tout document relatif à ce dossier.

N° 33
CREATION D'UN POSTE PERMANENT ASSISTANT ADMINISTRATIF AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE :

DECIDE la création, à compter du 1^{er} décembre 2018, d'un poste d'Adjoint Administratif à temps non complet à hauteur de 20 heures hebdomadaires (soit 20/35^{ème} d'un temps plein), relevant de la catégorie hiérarchique C étant précisé que les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

N° 34
DEMANDE AUTORISATION DE PASSAGE 39^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA HAUTE-SAONE
13 OCTOBRE 2018

Considérant le courrier émanant de Monsieur François BRESSON représentant de l'ASA Luronne au sujet de l'organisation du 39^{ème} Rallye Régional de Haute-Saône en date des 12 et 13 octobre 2018,

Le Conseil municipal, A L'UNANIMITE :

EMET UN AVIS FAVORABLE au projet de passage du 39^{ème} Rallye Régional de la Haute-Saône le samedi 13 octobre 2018 avec les conditions suivantes :

- Prévoir une réunion en Mairie avec Monsieur le Maire et des membres du conseil municipal avant dépôt du dossier en Préfecture ;
- Prévoir une zone pour quitter « les Potets, le Montaujeux, le Montvilley, le Sapoz » et un accès raisonnable à toutes les habitations ;
- Avoir l'autorisation de tous les riverains ;
- Un état des lieux de la route sera établi avant et après la manifestation, toutes dégradations sur la chaussée seront prises en charges par l'organisation du rallye ;
- Voir avec les services de l'ONF, en ce qui concerne certains passages. En ce mois d'octobre, les nombres d'exploitants forestiers sortiront, stockeront, du bois aux environs proches du passage des véhicules.

Questions et affaires diverses :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de remerciements des enseignants envers la municipalité pour l'organisation de la fête de l'école.

Plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h.20

Vu,

Le Maire,

Alain DAGUE

